

PLANÈTE MANCHE RÉNOVATION

PRÉSENTATION DE TRAVAUX RÉALISÉS GRÂCE AU DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL



Avec près d'un logement sur deux construit avant 1975, sans réglementation thermique, et plus de 50 000 « passoires thermiques » (étiquette F ou G), le territoire de la Manche doit relever le défi de la rénovation énergétique pour réduire la facture d'énergie des ménages. Au-delà de la performance thermique, le département possède un patrimoine bâti riche qui mérite d'être protégé et mis en valeur.

À l'heure du défi de la sobriété énergétique, le Département propose aux particuliers ainsi qu'aux syndicats de copropriétés, le dispositif Planète Manche rénovation, permettant à chacun de rénover son logement : de mieux l'isoler et le chauffer pour maîtriser ses dépenses énergétiques mais également d'utiliser les techniques et matériaux adaptés pour préserver le bâti existant. **Entre 2015 et 2022, plus de 1 000 logements manchois ont ainsi pu bénéficier de ce dispositif. Afin de présenter l'étendue des travaux éligibles, rendez-vous est donné dans un logement bénéficiaire de l'aide départementale à la Lande d'Airou.**



JEAN MORIN
Président du conseil
départemental de la Manche

ANDRÉ DENOT
Conseiller départemental en
charge de la rénovation de
l'habitat

BAPTISTE CHARREYRE
Conseiller France Rénov' de
la SCIC Les 7 Vents

vous convient à la présentation d'un logement rénové ayant bénéficié du dispositif Planète Manche rénovation,

en présence de Franck Bily, maître d'œuvre du projet et des entreprises Menuiserie Plaine (isolation) et BatyProger (maçonnerie),

le lundi 3 février à 14h30 chez M. et Mme Guy et Colette Lemoine

27 La Moinerie 50800 La Lande d'Airou